

**DOCUMENTS JURIDIQUES ET COMPTABLES DEPOSES EN CONFORMITE DE
L'ARTICLE L. 232-22 DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

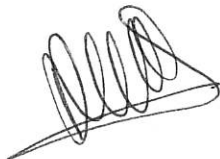
Tampon Société

A2S MDB
SARL au capital de 20 000 Euros
38, rue du lycée
82000 MONTAUBAN
0607776696
SIRET : 979 326 899

(2023 B 00676)

Pour copies certifiées conformes à l'original :

- LA GERANCE



PIECES JOINTES

- Bilan
- Compte de résultat - *Annexe*
- Proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée.

1. BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025



N° 15949 * 06

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A2S-MDB - SIREN : 979326899									
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 16								Néant ☐	
								Exercice N clos le 31/12/2024	
								Brut	
								Amortissements, provisions	
								Net	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I) AA 0 0 0									
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	0	AC	0	0	0	
		Frais de développement	CX	0	CQ	0	0	0	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	0	AG	0	0	0	
		Fonds commercial (1)	AH	0	AI	0	0	0	
		autres immos incorporelles	AJ	0	AK	0	0	0	
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL	0	AM	0	0	0	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	0	AO	0	0	0	
		Constructions	AP	0	AQ	0	0	0	
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	0	AS	0	0	0	
		Autres immos corporelles	AT	0	AU	0	0	0	
		Immos en cours	AV	0	AW	0	0	0	
		Avances et acomptes	AX	0	AY	0	0	0	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence	CS	0	CT	0	0	0	
		Autres participations	CU	0	CV	0	0	0	
		Créances rattachées à participations	BB	0	BC	0	0	0	
		Autres titres immobilisés	BD	0	BE	0	0	0	
		Prêts	BF	0	BG	0	0	0	
		Autres immobilisations financières	BH	400	BI	0	400	400	
	Total (II)		BJ	400	BK	0	400	400	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	0	BM	0	0	
En cours de production de biens			BN	0	BO	0	0		
En cours de production de services			BP	0	BQ	0	0		
Produits intermédiaires et finis			BR	0	BS	0	0		
Marchandises			BT	257 380	BU	0	257 380		
CRÉANCES		Avances et acomptes sur commandes	BV	0	BW	0	0		
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	0	BY	0	0		
		Autres créances (3)	BZ	9 000	CA	0	9 000		
		Capital souscrit appelé, non versé	CB	0	CC	0	0		
DIVERS		V.M.P. (dont actions propres: 0)	CD	0	CE	0	0		
		Disponibilités	CF	671 782	CG	0	671 782		
		Charges constatées d'avance (3)		CH	0	CI	0	0	
COMPTES DE RÉGULARISATION	Total (III)		CJ	938 162	CK	0	938 162		
	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)	CW	0		0	0			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	0		0	0			
	Ecart de conversion actif (VI)	CN	0		0	0			
	Total général (I à VI)		CO	938 562	1A	0	938 562		
	(1) Droit au bail	0	(2) à moins d'un an	CP	0	(3) à + d'1 an	CR	0	
Clause de réserve de propriété - immob.		0	stocks	0	créances	0			

110

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise				A2S-MDB - SIREN : 979326899		Néant ☐		
						Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :				0)	DA	20 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB	0	
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence				EK 0)	DC	0	
	Réserve légale (3)					DD	0	
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE	0	
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)				B1 0)	DF	0	
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)				EJ 0)	DG	0	
	Report à nouveau					DH	0	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	178 682	
	Subventions d'investissement					DJ	0	
	Provisions réglementées					DK	0	
	TOTAL (I)					DL	198 682	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM	0	
	Avances conditionnées					DN	0	
	TOTAL (II)					DO	0	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	0	
	Provisions pour charges					DQ	0	
	TOTAL (III)					DR	0	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS	0	
	Autres emprunts obligataires					DT	0	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	0	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)				EI 0)	DV	0	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW	0	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	2 880	
	Dettes fiscales et sociales					DY	0	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ	0	
	Autres dettes					EA	737 000	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB	0	
	TOTAL (IV)					EC	739 880	
TOTAL (V)					ED	0		
Ecart de conversion passif					EE	938 562		
REVENUS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital					1B	0	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	0	
			- Écart de réévaluation libre			1D	0	
			- Réserve de réévaluation (1976)			1E	0	
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme					EF	0
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an					EG	2 880
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP					EH	0

YD

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : AZS-MDB - SIREN : 979326899						Néant ☐		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	1 000 000	FB	0	FC	1 000 000	
	Production vendue - biens	FD	0	FE	0	FF	0	
	Production vendue - services	FG	0	FH	0	FI	0	
	Chiffre d'affaires nets	FJ	1 000 000	FK	0	FL	1 000 000	
	Production stockée					FM	0	
	Production immobilisée					FN	0	
	Subventions d'exploitation					FO	0	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)					FP	0	
	Autres produits (1) (11)					FQ	0	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	1 000 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	885 000	
	Variation de stocks (marchandises)					FT	-257 380	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	0	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)					FV	0	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	195 613	
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	85	
	Salaires et traitements					FY	0	
	Charges sociales (10)					FZ	0	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements				GA	0
			- dotations aux provisions				GB	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	0
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	0
	Autres charges (12)					GE	0	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	823 319
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	176 681
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée				(III)	GH	0	
	Perte supportée ou bénéfice transféré				(IV)	GI	0	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	0	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	0	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	0	
	Différences positives de change					GN	0	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	0	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	2 000	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	0	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	0	
	Différences négatives de change					GS	0	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	0	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	0	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 000	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)						GW	178 682	

910

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A2S-MDB - SIREN : 979326899				Néant ☐			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	0		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB	0		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	0		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	0		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			HE	0		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF	0		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	0		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	0		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	0		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	0		
Impôts sur les bénéfices (X)				HK	0		
Total des produits (I + III + V + VII)				HL	1 002 000		
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	823 319		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)				HN	178 682		
RENOIS :							
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	0		
(2) Dont produits de locations immobilières				HY	0		
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8))				IG	0		
(3) Dont crédit-bail mobilier				HP	0		
(3) Dont crédit-bail immobilier				HQ	0		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8))				1H	0		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				1J	0		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K	0		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				HX	0		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	0		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	0		
(9) Dont transferts de charges				A1	0		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	0	A2	0	
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences				A3	0		
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences				A4	0		
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles							
		facultatifs	A6	0	obligatoires	A9	0
dont cotisations facultatives Madelin	A7	0	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8	0	
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)				HS	0		
(7) Détail produits et charges exceptionnels				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Charges antérieures	Produits antérieurs		

MD

Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/12/2024** a une durée de **16** mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **938 561,53 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **178 681,53 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.



Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
 - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
 - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Stocks

Les stocks sont évalués selon

- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

9/10

5. IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A2S-MDB</u>										Néant ☐				
CADRE A - IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immos au début de l'exercice	Augmentations							
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	0	D8	0	D9	0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	0	KE	0	KF	0		
CORPORELLES	Terrains						KG	0	KH	0	KI	0		
	Constructions	Sur sol propre			dont composants	L9	0	KJ	0	KK	0	KL	0	
		Sur sol d'autrui			dont composants	M1	0	KM	0	KN	0	KO	0	
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions			dont composants	M2	0	KP	0	KQ	0	KR	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			dont composants	M3	0	KS	0	KT	0	KU	0		
	Autres immo corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					KV	0	KW	0	KX	0		
		Matériel de transport					KY	0	KZ	0	LA	0		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	0	LC	0	LD	0		
		Emballages récupérables et divers					LE	0	LF	0	LG	0		
	Immobilisations corporelles en cours						LH	0	LI	0	LJ	0		
	Avances et acomptes						LK	0	LL	0	LM	0		
	TOTAL III						LN	0	LO	0	LP	0		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G	0	8M	0	8T	0		
	Autres participations						8U	0	8V	0	8W	0		
	Autres titres immobilisés						1P	0	1R	0	1S	0		
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	0	1U	0	1V	400		
	TOTAL IV						LQ	0	LR	0	LS	400		
Total général (I + II + III + IV)							ØG	0	ØH	0	ØJ	400		
CADRE B - IMMOBILISATIONS						Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence					
						Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	IN	0	CØ	0	DØ	0	D7	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	IO	0	LV	0	LW	0	1X	0
CORPORELLES	Terrains						IP	0	LX	0	LY	0	LZ	0
	Constructions	Sur sol propre					IQ	0	MA	0	MB	0	MC	0
		Sur sol d'autrui					IR	0	MD	0	ME	0	MF	0
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions					IS	0	MG	0	MH	0	MI	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT	0	MJ	0	MK	0	ML	0
	Autres immo corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					IU	0	MM	0	MN	0	MO	0
		Matériel de transport					IV	0	MP	0	MQ	0	MR	0
		Matériel bureau et informatique, mobilier					IW	0	MS	0	MT	0	MU	0
		Emballages récupérables et divers					IX	0	MV	0	MW	0	MX	0
	Immobilisations corporelles en cours						MY	0	MZ	0	NA	0	NB	0
Avances et acomptes						NC	0	ND	0	NE	0	NF	0	
TOTAL III						IY	0	NG	0	NH	0	NI	0	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ	0	ØU	0	M7	0	ØW	0
	Autres participations						IO	0	ØX	0	ØY	0	ØZ	0
	Autres titres immobilisés						I1	0	2B	0	2C	0	2D	0
	Prêts et autres immobilisations financières						I2	0	2E	0	2F	400	2G	0
	TOTAL IV						I3	0	NJ	0	NK	400	2H	0
Total général (I + II + III + IV)							I4	0	ØK	0	ØL	400	ØM	0

MD

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : <u>A2S-MDB</u>						Néant ☒	
Exercice N clos le <u>31/12/2024</u>							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice							-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice							=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A2S-MDB</u>										Néant ☒					
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES					Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais établissement et développement					CY		EL		EM		EN				
Fonds commercial					RE		RF		RI		RJ				
Autres immobilisations incorporelles					PE		PF		PG		PH				
TOTAL I					RK		RM		RN		RO				
Terrains					PI		PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre				PM		PN		PO		PQ				
	Sur sol d'autrui				PR		PS		PT		PU				
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions				PV		PW		PX		PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					PZ		QA		QB		QC				
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers				QD		QE		QF		QG				
	Matériel de transport				QH		QI		QJ		QK				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				QL		QM		QN		QO				
	Emballages récupérables et divers				QP		QR		QS		QT				
TOTAL II					QU		QV		QW		QX				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)					ØN		ØP		ØQ		ØR				
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Installations gales., agencts. et aménag.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL						NM						NO	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)				NY		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)				NZ	
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
					Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunts à étaier									Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations									SP		SR				

MD

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A2S-MDB</u>					Néant ☒					
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées	3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF					
		- financières	UG		UH					
		- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								10		

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

119

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

YU

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2057-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A2S-MDB</u>										Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN	
						1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations				UL	0	UM	0	UN	0
		Prêts (1) (2)				UP	0	UR	0	US	0
		Autres immobilisations financières				UT	400	UV	0	UW	400
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux				VA	0		0		0
		Autres créances clients				UX	0		0		0
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO	0	Z1	0		0	0
		Personnel et comptes rattachés				UY	0		0		0
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	0		0		0
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM	0		0		0
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	0		0		0
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN	0		0		0
		Divers				VP	0		0		0
		Groupe et associés (2)				VC	0		0		0
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	9 000		9 000		0
		Charges constatées d'avance				VS	0		0		0
						TOTAUX	VT	9 400	VU	9 000	VV
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD	0				
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE	0				
		(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF	0				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y	0		0		0			0
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z	0		0		0			0
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	0		0		0		0
			à plus d'1 an à l'origine	VH	0		0		0		0
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	0		0		0			0
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	2 880		2 880		0			0
		Personnel et comptes rattachés	8C	0		0		0			0
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	0		0		0			0
État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices	8E	0		0		0			0
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	0		0		0			0
		Obligations cautionnées	VX	0		0		0			0
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	0		0		0			0
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	0		0		0			0
		Groupe et associés (2)	VI	737 000		0		737 000			0
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	0		0		0			0
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	ZZ	0		0		0			0
		Produits constatés d'avance	8L	0		0		0			0
			TOTAUX	VY	739 880	VZ	2 880		737 000		0
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	0	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques			VL	0	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	0							

47

A2S-MDB
Société à responsabilité limitée à associée unique
au capital de 20 000 euros
Siège social : 38 RUE DU LYCEE
82000 MONTAUBAN
979 326 899 RCS MONTAUBAN

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 178 682 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	178 682 euros
A la réserve légale, le maximum	2 000 euros
Le solde	176 682 euros
Attribué en totalité à l'Associée Unique	176 682 euros

Certifié conforme
La Gérance

A2S MDB
SARL au capital de 20 000 Euros
38, rue du lycée
82000 MONTAUBAN
0607776696
SIRET : 979 326 899

